

conflit nucléaire soit déclenché par inadvertance, et la prolifération des engins nucléaires les préoccupent encore énormément.

La grande majorité de la population canadienne croit que le pays doit continuer d'adhérer à l'OTAN; cependant, moins du tiers sanctionne un des principes fondamentaux de la doctrine de l'Alliance, à savoir qu'elle devrait recourir la première aux armes nucléaires si elle commençait à perdre une guerre classique en Europe.

La plupart des Canadiens et Canadiennes s'opposent à toute modification sensible de l'effort militaire du pays : ils veulent conserver des budgets à peu près identiques, tout en soulignant que le Canada doit tout de même être perçu comme faisant sa part au sein de l'OTAN. Toutefois, ils voient maintenant la protection de la souveraineté et du territoire nationaux comme étant le meilleur motif de l'accroissement des budgets de défense. Soixante Canadiens et Canadiennes sur cent sont opposés à l'augmentation des dépenses sur le plan militaire; quand on leur a demandé s'il y aurait lieu d'accroître les impôts aux fins de la défense, 85 p. 100 ont dit non.

L'acquisition envisagée de dix à douze sous-marins à propulsion nucléaire est l'aspect qui, en matière de défense, a le plus retenu l'attention du public en 1988. L'opinion était partagée. À la question de savoir s'ils appuyaient pareil plan, 55 p. 100 des personnes interrogées ont répondu par l'affirmative, mais quand on a précisé ce que la réalisation de ce plan pourrait coûter, le pourcentage est tombé à 40 et même en deçà.